IPECA

UNE VIE À VOUS PROTÉGER

2022 Rapport d'activité

2022
IPECA
PRÉVOY

2022
IPECA
PRÉVOYANCE

ANCE

2022

IPECA

PRÉVO

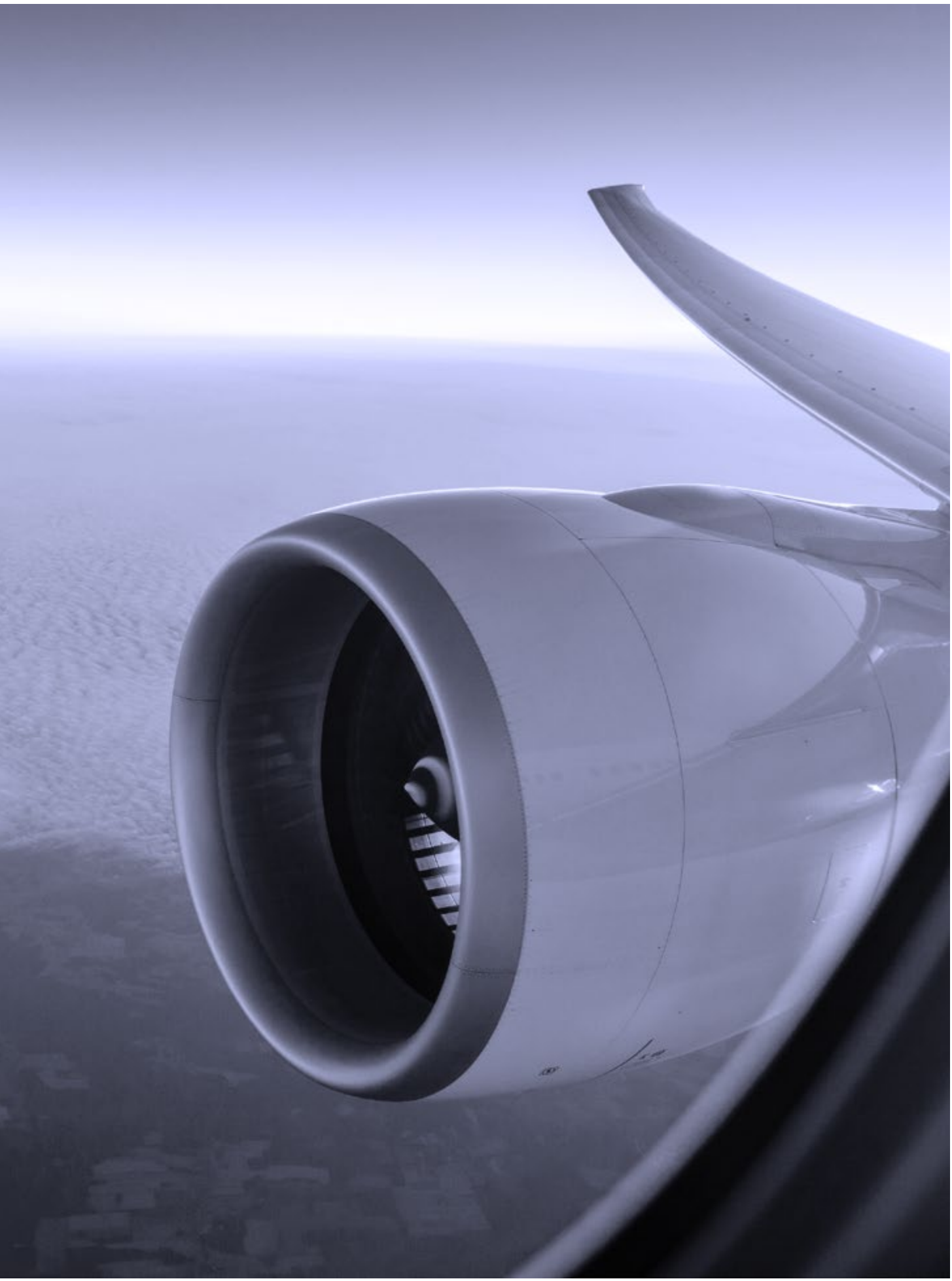

❖ 1

Stratégie

8 **ENTRETIEN CROISÉ**
Philippe Pezet & Marc Legrand

10 **INTERVIEW**
Philippe Ricard

14 **ÉCLAIRAGE**
Élie El Hawa

16 **DESTINATION 2025**

❖ 2

En actions

20 **FAITS MARQUANTS**
2022

22 **DÉVELOPPEMENT**
de l'individuel et du collectif

26 **DÉVELOPPEMENT**
des activités de Prévention
et d'Action sociale

32 **EXPÉRIENCE CLIENT**

36 **MODERNISATION CONTINUE**
du modèle opérationnel

40 **ORGANISATION**
et Richesse humaine

❖ 3

À propos

46 **IPECA**
en un coup d'œil

48 **NOS ATOUTS**
pour vous protéger

52 **NOTRE GOUVERNANCE**

1

8

ENTRETIEN CROISÉ
Philippe Pezet & Marc Legrand

10

INTERVIEW
Philippe Ricard

14

ÉCLAIRAGE
Élie El Hawa

16

DESTINATION 2025

Stratégie

égie

Entretien croisé

Philippe PEZET
Président d'IPECA PRÉVOYANCE

Marc LEGRAND
Vice-Président d'IPECA PRÉVOYANCE

L'année 2022 a été, de nouveau, riche en événements. Dans ce contexte chahuté, IPECA PRÉVOYANCE sort son épingle du jeu, en continuant à se développer pour toujours mieux accompagner ses clients, entreprises comme particuliers. Retour sur une année charnière pour l'Institution, avec Philippe Pezet et Marc Legrand, respectivement Président et Vice-Président d'IPECA PRÉVOYANCE.

Revenons ensemble sur 2022 : dans quel contexte IPECA PRÉVOYANCE a-t-elle évolué ?

Philippe Pezet : Je commencerais par évoquer l'environnement économique, qui s'est révélé des plus imprédictibles. Ceci est délicat pour une Institution comme la nôtre, puisqu'une grande partie de nos actifs sont placés dans des fonds financiers, dont la rentabilité est critique pour la solvabilité de l'Institution.

Marc Legrand : Tout à fait, Philippe. Ce contexte volatil s'explique par des événements exogènes qui s'entremêlent les uns aux autres. Nous sortons progressivement de la crise sanitaire, mais avons dû faire face à l'arrivée d'une nouvelle crise globale de nature géopolitique. L'invasion de l'Ukraine par la Russie et l'enlisement du conflit ont créé une crise énergétique au niveau mondial.

P.P. : Sans parler de la politique du zéro Covid en Chine, qui a affecté l'économie mondiale. Ces événements ont mené, Marc l'a dit très justement, à une crise énergétique de grande envergure, mais également à l'accélération de l'inflation, qui caractériseront encore 2023.

Comment cela a-t-il affecté le secteur de l'aéronautique et de l' aérospatiale ?

M.L. : C'est un coup dur pour les entreprises les plus dépendantes de l'énergie. Et je pense notamment aux sous-traitants de la filière, déjà mis à mal par la crise du Covid, qui savent d'ores et déjà qu'ils vont devoir absorber la forte hausse du prix de l'électricité.

P.P. : Pour autant, l'année 2022 a été celle de la reprise du secteur. Le trafic aérien est revenu à une situation pré-Covid – sauf en Chine – et la tendance est à la croissance avec de bonnes commandes réalisées par Airbus. Et c'est aussi le cas du côté Défense, avec par exemple une année exceptionnelle pour Dassault, dont le Rafale se porte toujours très bien à l'export.

M.L. : Il y a désormais un enjeu de production et, pour le relever, un enjeu de recrutement. Après avoir redimensionné à la baisse leurs effectifs pour résister à la pandémie, avec notamment des départs anticipés à la retraite, les entreprises doivent désormais accélérer la cadence et recruter à nouveau, dans un marché de l'emploi toujours plus tendu.

P.P. : Et si les grands donneurs d'ordre bénéficient d'une certaine attractivité, du fait de la qualité de leur marque employeur, ce sera là encore un véritable défi pour les fournisseurs de la supply chain.

M.L. : Malgré ces points de vigilance, on peut retenir que la santé de la filière est bonne. La reprise a sans doute été meilleure dans le secteur de l'aéronautique, de l'espace et de la défense que pour d'autres domaines

industriels. Et l'on peut constater que la croissance est bel et bien repartie.

Et qu'en est-il pour IPECA PRÉVOYANCE ?

M.L. : Nous avons réalisé une très bonne année 2022, avec de bons résultats financiers. Nos fonds propres sont solides et notre ratio de solvabilité satisfaisant.

P.P. : Nous avions ambitionné un chiffre d'affaires de 250 millions d'euros à l'horizon 2025. Nous pouvons annoncer aujourd'hui que nous avons pris de l'avance, puisque nous sommes au-delà des 240 millions d'euros en 2022 et nous devrions atteindre voire même dépasser les 250 millions en 2023. Et parce que nous comptons bien évidemment continuer à nous développer, nous pouvons désormais envisager un objectif de chiffre d'affaires qui pourrait s'approcher des 300 millions d'euros d'ici à fin 2025.

Comment peut-on expliquer ces résultats ?

P.P. : C'est un succès que l'on doit avant tout à nos équipes qui ont fait un travail formidable auprès de nos clients et prospects. Je pense bien évidemment à l'arrivée de nouveaux clients, mais aussi à la renégociation de nos contrats avec Airbus et Dassault Aviation, que je peux qualifier de succès à tous points de vue.

M.L. : J'ajouterais à cela, Philippe, le beau travail de fidélisation concernant les salariés qui partent à la retraite. Ils sont désormais près de 70 % à continuer de nous faire confiance au moment où ils quittent leur entreprise. C'est un taux de rétention remarquable au vu de la concurrence.

P.P. : Enfin, la reprise de la filière aéronautique est une piste d'explication plus mathématique. Les recrutements opérés en 2022 ont ajouté une part de cotisations et donc de revenus pour l'Institution.

Quelles ont été les grandes avancées stratégiques de l'Institution en 2022 ?

P.P. : Je pense évidemment à la convergence IPECA-MSAé, dont la finalisation a bien eu lieu en 2022, avec la rationalisation de nos points de contact régionaux.

M.L. : Et nous sommes fiers de constater que cette période de convergence n'a pas entamé le taux de satisfaction de nos clients. Il a même augmenté, c'est dire l'engagement de tous dans la réussite de notre alliance.

P.P. : Un peu plus tôt, Marc évoquait la fidélisation des salariés qui partent à la retraite. Pour continuer sur cette belle lancée, nous avons également travaillé à la simplification de notre offre santé destinée aux retraités, tout en continuant à améliorer leurs garanties. C'était un travail important, dont la concrétisation a eu lieu avec la mise à disposition de l'offre en avril 2023.

M.L. : Et enfin, le travail le plus conséquent a sans doute été la préparation de notre ambition relative à la prévention et aux services. La qualité de vie et des conditions de travail occupent une place de plus en plus grande dans les préoccupations de nos clients.

P.P. : Je te rejoins, Marc. La prévention et l'accompagnement social représentent aujourd'hui une attente forte que nous nous devons d'adresser.

M.L. : C'est d'ailleurs tout l'objectif de l'Observatoire de la Santé et de la Qualité de Vie au Travail mis en place en partenariat avec la MSAé, dont les résultats éclaireront le développement de notre offre en la matière. Nous avons déjà commencé à construire cette offre et la présenterons, en même temps que les résultats de l'Observatoire, lors du salon du Bourget le 22 juin 2023. Le rendez-vous est pris !

Selon vous, quels défis et opportunités nous offrira l'année 2023 ?

P.P. : Il nous faut conserver notre dynamique et notre esprit de transformation, tout en restant prudents. Au-delà de l'inflation et de la crise énergétique que nous connaissons, une crise sociale s'installe aujourd'hui dans notre pays. Il faut y être très attentif. Le contexte global n'a jamais été aussi incertain et nous devons le prendre en compte dans notre exercice de gouvernance, pour prendre nos décisions de manière mesurée.

M.L. : J'ajouterais qu'il nous faudra être sur tous les fronts. Développer l'axe de prévention et d'accompagnement social ne doit pas se faire au détriment de nos activités de prévoyance et de santé, qui restent à ce jour le cœur de l'activité d'IPECA PRÉVOYANCE.

P.P. : Tout à fait, Marc. Et d'ailleurs les objectifs de recrutement de la filière aéronautique et spatiale vont certainement nous apporter de nouveaux affiliés. Il y aura comme enjeu de maintenir le très bon niveau actuel de nos indicateurs opérationnels.

M.L. : Tu as tout à fait raison. Après tout, l'ensemble de notre stratégie est centré sur la satisfaction de nos clients, entreprises comme participants. D'ailleurs, il me semble essentiel que, dans notre développement, nous conservions notre valeur affinitaire : c'est par la proximité avec notre famille de l'aéronautique que nous réussirons à toujours mieux l'accompagner.

Interview de...

Les années se suivent et semblent se ressembler. Après une année 2021 chargée et déterminante pour l'Institution, nous pourrions être tentés d'attribuer à 2022 les mêmes qualificatifs. Et pourtant, l'année qui vient de s'écouler a été unique à bien des égards. Revue de détail avec Philippe Ricard, Directeur général d'IPECA PRÉVOYANCE.

« La bonne nouvelle est que l'impact pour les participants est positif et que leur protection a été renforcée. Dans le contexte que nous avons évoqué, c'est un atout pour les entreprises de l'aéronautique, du spatial et de la défense. »

Philippe Ricard
Directeur général
d'IPECA PRÉVOYANCE

Finalement l'année 2022 a-t-elle été aussi positive que nous pouvions l'espérer ?

Philippe Ricard : Oui et non. Même si le Covid circule toujours, nous avons vu la pandémie reculer progressivement, ce qui est en soi une bonne nouvelle. Pour autant, la Chine n'a pas connu les mêmes effets, ce qui a eu un impact très négatif sur sa production et donc sur l'économie mondiale. Par ailleurs, nul ne peut ignorer le conflit russo-ukrainien qui a éclaté aux portes de l'Europe. Ces événements ont amplifié de manière drastique les mouvements inflationnistes déjà présents sur certains secteurs. Et l'on a donc connu une année où une crise globale s'est installée, impactant directement le coût de la vie. Mais nous n'en connaîtrons les véritables effets qu'en 2023.

Comment cela s'est-il traduit pour les entreprises de la filière aéronautique et aérospatiale ?

P.R. : Il est intéressant de constater que pour nos clients affinitaires, l'année a été celle de la reprise. Le trafic aérien a retrouvé un niveau pratiquement équivalent à l'avant-Covid et l'aviation civile a vu un rebond des commandes. Il y a donc un enjeu de retrouver un rythme de production fort, pour répondre à la demande. Et pour les entreprises,

d'augmenter leurs effectifs à nouveau pour y arriver. De leur côté, l'aviation militaire et le secteur de la défense sont en bonne santé, avec de bonnes perspectives. Ce qui n'est pas surprenant dans un contexte de conflit armé voisin, mais qui est rassurant pour la filière et ses salariés.

Cette reprise va-t-elle perdurer ?

P.R. : Nul ne le sait et je mets au défi quiconque de pouvoir faire des prédictions assurées aujourd'hui. Le contexte est mouvant, mais ce que nous savons, c'est qu'une crise inflationniste, énergétique et sociale s'installe. Cela veut dire que les entreprises du secteur vont faire face à une crise de marge, au sens où leurs coûts de production vont mécaniquement augmenter, pour compenser la hausse du prix de l'électricité ou encore celle de la masse salariale. Prudence et maîtrise des risques seront donc les valeurs de 2023, à n'en pas douter, et il nous faut l'anticiper dès aujourd'hui.

Revenons à 2022. Quels ont été les faits marquants de l'année pour IPECA PRÉVOYANCE ?

P.R. : Il y en a plusieurs qui me viennent en tête. Tout d'abord, l'UIMM a signé en février 2022 sa nouvelle convention collective nationale notamment sur la couverture des risques prévoyance mais aussi pour les risques santé, apportant davantage de garanties à nos assurés. Cela a impliqué pour les entreprises adhérentes une adaptation des négociations qui étaient déjà engagées pour Airbus, Dassault Aviation, mais aussi pour les entreprises qui ont dû prendre en compte ces évolutions entrant en application au 1er janvier 2023. C'est l'ensemble du portefeuille collectif qu'il a fallu faire évoluer. La bonne nouvelle est que l'impact pour les participants est positif et que leur protection a été renforcée, dans le contexte que nous avons évoqué c'est un atout pour les entreprises de l'aéronautique, du spatial et de la défense. Par ailleurs, les équilibres financiers d'IPECA ont été respectés pour maintenir sa solidité et permettre une meilleure redistribution à la communauté de l'aéronautique, espace et défense.

L'ensemble des collaborateurs a abattu un travail colossal pour y parvenir dans les temps impartis, prouvant une fois encore leur capacité à délivrer dans un temps court, avec un accompagnement de proximité qui nous tient à cœur.

D'autant que ce travail est très certainement venu s'ajouter à bien d' autres projets ?

P.R. : Exactement ! Notre feuille de route prévoyait la finalisation de la convergence IPECA MSAé, qui s'est faite sans encombre. Mais elle comprenait également des objectifs ambitieux de conquête et de fidélisation de nos adhérents, qu'ils soient entreprises ou particuliers. Notre ambition a été de renforcer notre présence auprès des salariés au moment de leur départ en retraite et d'accompagner les entreprises dans le cadre de leur négociation collective, engagée au moment où la branche de la métallurgie finalisait ses chantiers de négociation.

L'illustration significative de ce dernier point est la refonte du pacte social du groupe Airbus dans lequel les accords de santé et de prévoyance avaient une place particulière. Cet accord a été revu avec une application au 1er octobre 2022, 57 000 salariés concernés par de nouveaux bénéfices offerts par l'assurance santé et prévoyance.

Pour IPECA, l'ensemble des directions a été mobilisé : les équipes commerciales et de

Philippe Ricard

Directeur général d'IPECA PRÉVOYANCE

souscription, les équipes techniques et informatiques, évidemment les équipes de gestion, mais aussi la comptabilité et la communication… Ce projet, d'une ampleur inédite, a été un véritable succès collectif. À cette occasion, il nous a d'ailleurs permis de transformer notre modèle opérationnel, pour accélérer notre digitalisation et offrir à nos clients qui le souhaitent une gestion « zéro papier ». À ce projet de grande ampleur, se sont combinés la renégociation et l'accompagnement de nos principaux clients Dassault Aviation, Dassault Systèmes, MBDA, ArianeGroup.

Qu'en est-il du développement de l'Institution ?

P.R. : La dynamique commerciale a été très bonne. Notre positionnement affinitaire nous vaut d'être consultés de plus en plus par les courtiers et les entreprises de la filière sur leurs sujets de santé et de prévoyance. Après tout, c'est dans notre ADN : nous faisons partie de la grande famille de l'aéronautique et ce depuis 75 ans maintenant !

La nouvelle convention collective de la Métallurgie a ouvert des opportunités à l'Institution : certaines entreprises devant modifier leurs contrats santé/prévoyance en ont profité pour nous interroger. Nous avons ainsi pu gagner la confiance de nouveaux adhérents.

Concernant nos clients individuels, là encore on ne peut que se réjouir. Comme je l'évoquais, c'était l'un de nos enjeux, nous avons su rassurer nos participants dans la perspective de leur départ en retraite. Que cela ait été via des événements en région ou encore par le biais de conférences en ligne, nous avons su garder une vraie proximité avec eux. D'autant que du fait des départs anticipés organisés dans la filière, il y avait un réel besoin d'accompagnement. Au final, c'est une très belle réussite, puisqu'ils sont 67 % à partir en retraite en nous gardant à leurs côtés.

Les résultats 2022 d' IPECA PRÉVOYANCE suivent-ils cette tendance positive ?

P.R. : Nous avons toujours eu une gestion prudente des risques. Cela fait qu'aujourd'hui nous disposons de solides fonds propres et d'un ratio de solvabilité dépassant les moyennes de marché. Dans le cadre de notre plan stratégique, nous nous étions fixé un objectif de chiffre d'affaires de 250 millions d'euros à horizon 2025. Or, en fin d'année 2022, nous sommes en avance sur notre plan de marche atteignant plus de 240 millions d'euros, ce qui devrait nous permettre d'atteindre notre objectif en 2023. Nous pouvons nous satisfaire de si bons résultats : ils sont le reflet d'une implication sans faille de nos instances de gouvernance, mais aussi de l'engagement de chacun de nos collaborateurs.

Quels sont les prochaines étapes dans le déploiement de la stratégie de l'Institution ?

P.R. : Pour mener à bien notre stratégie, nous savons que nous aurons plus que jamais besoin des femmes et des hommes d'IPECA PRÉVOYANCE. C'est un enjeu de ressources humaines, qui nous fait mener une réflexion profonde sur l'organisation du temps de travail. Avec une organisation décentralisée et les nouveaux modes de travail que l'on connaît, il nous faut repenser notre dispositif. C'est un chantier en cours qui prendra forme en 2023.

Nous allons également travailler à simplifier toujours plus l'expérience de nos clients, en allant plus loin dans la complémentarité de nos points de contact et dans notre digitalisation.

Enfin, nous devons continuer à accompagner les entreprises de la filière dans la réflexion sur leur pacte social. La nouvelle convention collective nationale de la Métallurgie leur impose de réserver des budgets en matière de prévention et d'action sociale, d'actions auprès des populations fragilisées autour de ce que l'on appelle le degré élevé de solidarité.

Nous avons donc une formidable opportunité de répondre à ces attentes, pour les aider à mieux piloter leur stratégie sociale, dans la protection de leur capital humain et la solidarité intergénérationnelle. Nous pourrons compter sur l'Observatoire de la Qualité de Vie au Travail et les conditions de travail, porté par la MSAé, qui partagera ses résultats lors du salon du Bourget en juin 2023. Mais surtout, charge à nous de saisir l'opportunité de développer une activité de services. 2023 ouvrira donc un nouveau chapitre pour l'Institution et je me réjouis de l'écrire avec l'énergie, le talent et l'engagement de nos équipes.

Éclairage d'...

Alors que 2022 esquissait une sortie progressive de la crise sanitaire, elle a également été l'année de nouveaux défis et de nouvelles contraintes. Un contexte duquel IPECA PRÉVOYANCE a su ressortir la tête haute, grâce à l'engagement sans faille de ses collaborateurs.

« Vous en conviendrez, 2022 n'a pas été de tout repos. C'est pourquoi je tiens à renouveler ma fierté vis-à-vis de l'engagement et du talent de nos équipes. Elles ont su faire la différence pour transformer une année de défis en une année de réussites. »

Élie El Hawa
Directeur général délégué d'IPECA PRÉVOYANCE

Une année sur tous les fronts

Malgré le contexte de crise que l'on connaît, 2022 aura configuré la reprise du secteur aéronautique et aérospatial, qui fait désormais face à un besoin de talents. Et dans ce contexte chahuté pour ses clients donneurs d'ordre, IPECA PRÉVOYANCE a su continuer à grandir. Nos équipes ont réussi, et c'est une très grande fierté pour tous à mener de front quantité de projets.

IPECA-MSAé, une réalité tangible

Il s'agissait tout d'abord de finaliser l'intégration de la MSAé, par une convergence des systèmes d'information, des processus et même des normes et des locaux physiques. Au final, il nous aura fallu moins de 18 mois pour faire de cette convergence un succès. Un temps record qu'il me faut saluer.

La digitalisation de notre modèle

Nous avons également œuvré à la transformation de notre modèle, pour une suppression progressive de l'échange de documents en papier avec les assurés. Il est désormais possible, pour ceux qui le souhaitent, de recevoir ou envoyer l'ensemble des documents sous forme numérique, via notre site internet ou notre application MyIPECA.

Une nouvelle convention collective de la Métallurgie

Début 2022, l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM) a décidé d'une nouvelle convention collective nationale (CCN), plus protectrice et à plus grande valeur ajoutée pour nos assurés. Effective au 1er janvier 2023, cette nouvelle convention a entraîné la mise en conformité de l'ensemble de nos contrats : une charge importante pour nos équipes tout au long de l'année 2022, qui se poursuivra en 2023.

La confiance de nos clients

L'année qui s'est écoulée fut aussi celle des succès auprès de nos clients. Les Directions techniques et de développement commercial d'IPECA PRÉVOYANCE ont négocié un nouvel accord avec Airbus et l'ont mis en place dans des délais très serrés. Un succès que l'on doit à l'engagement et au professionnalisme des équipes d'IPECA et d'Airbus impliquées sur ce dossier, mais aussi à la digitalisation de nos process. Notre développement s'est enfin distingué par la confiance de nouveaux clients, Entreprises comme particuliers, démontrant notre capacité à répondre au plus près de leurs attentes, dans un marché de la santé et de la prévoyance pourtant très concurrentiel.

Vous en conviendrez, 2022 n'a pas été de tout repos. C'est pourquoi je tiens à renouveler ma fierté vis-à-vis de l'engagement et du talent de nos équipes. Elles ont su faire la différence pour transformer une année de défis en une année de réussites. Et grâce à eux, j'en suis convaincu, nous disposons de solides fondations pour mener à bien 2023.

Élie El Hawa

Directeur général délégué d'IPECA PRÉVOYANCE

Destination 2025

Validé par le Conseil d'administration en juin 2021, le nouveau plan d'entreprise d'IPECA PRÉVOYANCE « Destination 2025 » s'articule autour de 5 piliers fondamentaux. Complémentaires les uns par rapport aux autres, tous essentiels, car tous issus de ce qui fait notre ADN, ces piliers sont notre socle. Renforcer chacun d'entre eux nous permettra d'aborder l'avenir avec encore plus de solidité et de sérénité.

Développement individuel et collectif

Depuis plus de 75 ans, IPECA est à l'écoute des besoins spécifiques de l'ensemble des acteurs de la filière aéronautique et aérospatiale civile et militaire. Pour grandir, nous devons innover, réinventer et nous adapter sans cesse, afin de proposer à chacun, particuliers comme entreprises, des contrats et des régimes sur mesure dotés de garanties et de services complémentaires personnalisés. Et ce, pour chaque grande étape de la vie.

Développement des activités de Prévention et d'Action sociale

La prévention n'est plus une option, elle est désormais une vraie priorité pour les entreprises et les partenaires sociaux. Grâce à notre proximité avec la filière, nous sommes aujourd'hui à même de construire une offre de services complète et pertinente. En complément, nous prévoyons d'intensifier nos actions sur le terrain, à la rencontre de nos participants et adhérents. Lancé en 2022, en partenariat avec la MSAé, l'Observatoire de la Santé et de la Qualité de Vie au Travail est un atout majeur qui, dès 2023 doit devenir l'outil de référence de pilotage des risques psycho- sociaux et, plus largement, de la santé et qualité de vie au travail de la filière.

Expérience client

Pour répondre aux attentes de nos clients, continuons à être toujours plus proches d'eux et offrons-leur un parcours sans coutures. Pour cela, nous pouvons nous appuyer sur le formidable travail de transformation digitale engagé en 2022. Nous avons été particulièrement réactifs, agiles, inventifs : gardons le cap et ne ménageons pas nos efforts, pour toujours mieux servir nos clients.

Modernisation continue du modèle opérationnel

Notre modèle opérationnel est en profonde mutation. Automatisation de nos processus, dématérialisation de l'ensemble de nos documents, déploiement de nouveaux services, changement de réseau de tiers payant... La gestion et l'informatique sont au cœur des défis qui nous attendent. Et, parce que c'est ce qui fait notre force, nous les relèverons grâce au talent et à l'énergie de notre collectif.

Organisation & richesse humaine

Sous l'effet conjugué des mutations de notre environnement, des nouvelles technologies et des besoins de nos clients, nos métiers évoluent en permanence. Équilibre de vie personnelle et professionnelle, mobilité, management, évolution de carrière : pour nous épanouir et donner le meilleur de nous-mêmes, nous devons faire bouger les lignes et construire un nouveau modèle organisationnel, qui réponde aux attentes de chacun.

Les piliers

1 Développement individuel et collectif

2 Développement des activités de prévention et d'action sociale

3 Expérience client

4 Modernisation continue du modèle opérationnel

5 Organisation et richesse humaine

2

20
FAITS MARQUANTS
2022

22
DÉVELOPPEMENT
de l'individuel et du collectif

26
DÉVELOPPEMENT
des activités de Prévention
et d'Action sociale

32
PROXIMITÉ CLIENT

36
MODERNISATION CONTINUE
du modèle opérationnel

40
ORGANISATION
et Richesse humaine

En a

ctions

Faits marquants

Secteur aéronautique et aérospatial civil et militaire

6 janvier
Lancement de la nouvelle filiale Airbus Atlantic dédiée aux aérostructures

10 février
◊ Dassault Aviation remporte un contrat pour 42 Rafale en Indonésie
◊ Onera inaugure un laboratoire des technologies quantiques

24 février
Début de la guerre en Ukraine

28 mars
Vol d'essai d'un A380 100 % biocarburant dans le ciel toulousain

5 avril
Arianespace décroche un contrat historique avec Amazon

IPECA PRÉVOYANCE

10 mars
Webinaire de présentation du nouveau pack services

14 avril
1er Webinaire de prévention « Yoga des yeux »*

2 juin
◊ Assemblée générale ordinaire et Assemblée générale extraordinaire IPECA PRÉVOYANCE.
◊ Réunion d'information des délégués IPECA

20 juin
Nouveaux locaux pour l'agence de Nantes

22 et 23 juin
Séminaire des Administrateurs IPECA

29 juin
Rencontre annuelle de tous les collaborateurs du GIE IPECA-MSAé

Environnement santé et prévoyance

2022

7 février
Signature de la nouvelle convention nationale collective de la Métallurgie

31 mars
Entrée en vigueur des principales mesures de la loi Santé au travail

1er avril
Adoption des nouvelles règles de calcul de la rente invalidité en cas de cumul avec une activité professionnelle

28 avril
Journée mondiale de la santé et sécurité au travail

23 décembre
Promulgation de la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2023

29 septembre
Inauguration de la cabine de télé-consultation Mini Cabine H4D sur les sites MBDA de Selles-St-Denis puis de Bourges en novembre

7 octobre
75 ans d'IPECA

17 octobre
Généralisation de la dématérialisation de la carte de tiers payant et des décomptes de remboursements

27 octobre
La MSAé organise la Première journée de prévention à Montoir de Bretagne*

8 au 10 novembre
Journées de prévention à l'agence de Toulouse/Colomiers*

24 novembre
IPECA offre un test de vue en téléconsultation à l'ensemble de ses assurés

*Actions de Prévention IPECA & MSAé

1er juillet
Mégacommande chinoise de 292 appareils à Airbus

11 novembre
Inauguration par ADP du 1er terminal test pour taxis volants à Pontoise

15 décembre
Le contrat pour la nouvelle phase de développement du SCAF est attribué à Dassault Aviation et Airbus

Développement de l'individuel et du collectif

« La volonté de l'Institution est de répondre spécifiquement aux besoins terrain de la filière. »

Adriana Varela
Responsable relations entreprises et innovation

Une nouvelle convention collective

Le 7 février 2022 marquait la signature de la nouvelle convention collective nationale (CCN) de la Métallurgie. Ce nouvel accord prévoit un socle minimal de protection sociale amenant nos entreprises adhérentes à la mise en conformité de leurs régimes au 1er janvier 2023, date d'entrée en application du texte. Dans ce contexte de dialogue social, les équipes d'IPECA ont accompagné les clients, comme des prospects de l'Institution.

La CCN en quelques dates

2021 : Ouverture des négociations
7 février 2022 : Signature, par les partenaires sociaux, de la nouvelle CCN concernant la santé et la prévoyance prenant en compte le haut degré de solidarité
1er janvier 2023 : Entrée en application du texte
1er janvier 2024 : Mise en conformité

« Dans ce contexte de dialogue social, les équipes de l'Institution ont su faire preuve d'un accompagnement sans faille auprès de ses clients, comme de ses prospects. Et de résilience face à une charge de travail inédite. »

Airbus en première ligne

Les grands donneurs d'ordre ont bien évidemment pris le sujet à bras le corps, l'anticipant bien avant son annonce officielle.

C'est le cas d'Airbus, client historique d'IPECA PRÉVOYANCE, que l'Institution a accompagné tout au long de la réflexion de son nouveau modèle social. « Au-delà d'être en conformité, il s'agissait de moderniser résolument le dispositif de protection sociale, en harmonisant le socle commun de l'ensemble des salariés, avec un haut niveau de couverture », précise Nadine Bailly-Salin, Chargée de la relation clients grands comptes. Et le tout dans des délais records, puisque la date de déploiement de ce contrat renégocié a été fixée au 1er octobre 2022, soit 3 mois plus tôt que la date de mise en application officielle.

L'occasion pour les équipes commerciales, techniques et de communication de montrer la force du collectif IPECA, en travaillant de concert pour proposer un conseil avisé et des solutions de mise en œuvre rapides.

Un accompagnement sur mesure pour tous nos clients…

Cette mise en conformité a concerné l'ensemble des clients de l'Institution. C'est donc tout naturellement que les équipes ont répondu présent pour aider à structurer le dialogue social et à choisir les bonnes orientations, au travers d'études et de benchmarks sectoriels, pour que chacun puisse prendre au final les meilleures décisions.

En somme, pour Sébastien Demenois, Directeur commercial chez IPECA PRÉVOYANCE, « une véritable posture de partenaire, qui a permis aux clients de l'Institution – comme Dassault Aviation, MBDA, ArianeGroup, Dassault Systèmes, Figeac, Collins Aerospace, etc. – de lui renouveler leur confiance. »

« Une véritable posture de partenaire, qui a permis aux clients de l'Institution de lui renouveler leur confiance. »

Sébastien Demenois
Directeur commercial

… mais aussi pour les prospects

Cette nouvelle convention a été un catalyseur de l'accélération de la protection sociale. Dans le contexte tendu du marché de l'emploi, il est apparu logique pour les entreprises de la filière de profiter de cette mise en conformité pour questionner l'ensemble de leur dispositif de protection sociale et mieux protéger leurs salariés. IPECA PRÉVOYANCE a ainsi été très sollicitée par les entreprises du secteur, et ce jusque dans la chaîne de sous-traitance. L'Institution compte ainsi parmi ses nouveaux clients Revima, Tecalemit, Howmet Aerospace, ou encore SiPearl.

Les entreprises qui ont choisi IPECA en 2022 :

- **REVIMA :** Société française spécialisée dans la révision et l'entretien de matériels aéronautiques.
- **TECALEMIT AEROSPACE GROUP :** Groupe lyonnais, leader dans le développement et la fabrication de canalisations pour tous types de circuits.
- **HOWMET AEROSPACE :** Entreprise américaine, leader mondial de solutions techniques avancées pour l'industrie aérospatiale et les transports.
- **SIPEARL :** Société franco-allemande qui conçoit le microprocesseur haute performance et basse consommation qui sera le coeur des supercalculateurs européens.

La refonte de l'offre santé pour les particuliers

En avril 2023, IPECA PRÉVOYANCE lancera sa nouvelle gamme santé « Affinit'Air » à destination des anciens salariés et futurs retraités de la filière aéronautique et aérospatiale civile et militaire. Cette gamme fait la part belle à la solidarité intergénérationnelle, puisque ses cotisations n'évoluent pas avec l'âge et que chacun a accès à ses différents niveaux de garanties sans limite d'âge. Affinit'Air dispose de 4 niveaux de garanties – Essentielle, Équilibre, Renforcée, Intégrale –, et offre à l'intérieur de ces niveaux une modularité de 3 renforts de garanties, pour couvrir au plus près les besoins de chacun.

75 ans, ça se fête !

Le 7 octobre 2022, IPECA a soufflé ses 75 printemps. Née dans le contexte d'après-guerre, voilà 75 ans qu'IPECA accompagne le développement de la filière aéronautique et spatiale. Devenue aujourd'hui l'assureur de référence de la grande famille aéro, l'Institution a voulu raconter son histoire, intimement liée à celle des femmes et des hommes qui ont bâti et continuent de bâtir une industrie forte et enviée partout dans le monde. Découvrez la vidéo en flashant le QR code !

75
ANS

AIRBUS

MBDA

Développement des activités de prévention et d'action sociale

« Les résultats de l'Observatoire vont nous servir de guide pour développer de nouveaux services qui seront en lien direct avec les attentes en matière de Santé et de Qualité de Vie au Travail. »

Stéphanie Barberot
Directrice générale
de la MSAé

Des journées de prévention toujours plus riches !

Dans la continuité des rencontres menées ces dernières années, la MSAé a mené, avec l'appui d'IPECA PRÉVOYANCE, des actions en région, au plus près des populations. Des journées de prévention ont eu lieu à Marignane, Montoir-de-Bretagne et Toulouse-Colomiers.

Animées par les équipes et les partenaires de l'Institution, ces journées ont été l'occasion pour les salariés – participants d'IPECA – et retraités de participer à de nombreux ateliers, dont par exemple :

- Un atelier autour de l'alimentation, avec tests et conseils prodigués par un nutritionniste ;
- Un atelier sur les risques cardiovasculaires, incluant un bilan de santé complet et le suivi d'un médecin a posteriori ;
- Un atelier sur les troubles musculo-squelettiques (TMS), avec présentation des gestes et postures à adopter pour son bien-être au quotidien, au travail comme à la maison ;
- Un atelier de yoga des yeux, permettant la découverte d'exercices pratiques pour une détente visuelle efficace.

Pour Stéphanie Barberot, Directrice générale de la MSAé, « ces journées ont permis de tester différentes formes d'activation de ces moments de prévention : sur le site de l'entreprise, en partenariat avec un Comité social et économique (CSE), ou encore en agence IPECA et MSAé. Une excellente manière de mieux comprendre les attentes de tous et de continuer à renforcer ce lien humain, essentiel dans le cadre d'actions de prévention. »

Observatoire de la Santé et de la Qualité de Vie au Travail : décollage immédiat

Créé par IPECA et MSAé en 2021, l'Observatoire de la Santé et de la Qualité de Vie au Travail a engagé son déploiement opérationnel en 2022. « Tout a commencé par une enquête auprès de grands comptes, dans le but d'élaborer un questionnaire adressant tous les champs de la Santé et de la Qualité de Vie au Travail. Un exercice préparatoire conséquent, qui a donné naissance à un questionnaire de plus de 100 questions », précise Adriana Varela, Responsable relations entreprises et innovation chez IPECA PRÉVOYANCE. Il a fallu ensuite identifier les quelques 300 entreprises cibles, à qui adresser cette enquête. Fin 2022, le questionnaire a ainsi été présenté aux entreprises participantes, qui ont eu jusqu'à mi-février 2023 pour y répondre. L'analyse de ces réponses permettra de dégager de grands enseignements quant aux besoins du terrain. Ainsi, « les résultats de l'Observatoire vont nous servir de guide pour développer de nouveaux services qui seront en lien direct avec les attentes en matière de Santé et de Qualité de Vie au travail », explique Stéphanie Barberot, Directrice générale de la MSAé. La présentation des résultats de l'Observatoire aura lieu le 22 juin 2023, à l'occasion du Salon du Bourget.

Nouveaux services : demandez le programme !

2022 a été l'année du déploiement de trois nouveaux services.

L'offre d'assistance s'est enrichie et inclut désormais le conseil et l'accompagnement social, le soutien psychologique, la livraison en urgence des médicaments, le transport au chevet d'un proche, la prise en charge des animaux domestiques au domicile, et bien d'autres prestations. L'Institution a travaillé en 2022 à l'harmonisation et à la simplification de l'offre, pour un déploiement progressif d'ici à avril 2023.

Pour prendre en compte les risques psychosociaux, IPECA PRÉVOYANCE a développé un partenariat avec Workplace Options et mis en place une plateforme téléphonique d'écoute psychologique. Ce service prévoit du coaching, un accompagnement des managers, une assistance psychologique pour prévenir le burnout et trouver le meilleur équilibre possible entre sa vie privée et sa vie professionnelle.

L'Institution a également déployé en 2022 une plateforme de sensibilisation pour les aidants. Souvent oubliés de la société, les aidants sont un maillon essentiel de notre système de santé actuel. Cette plateforme leur permet de retrouver toutes les informations dont ils ont besoin : droits du salarié-aidant, associations, structures d'hébergement pour les aidés, etc. Un service qui aide ceux qui aident, en somme.

« La volonté d'IPECA et de la MSAé est de répondre spécifiquement aux besoins terrain de la filière. »

Adriana Varela
Responsable relations entreprises et innovation

3 questions à...

Peut-on dire, aujourd' hui, que la convergence IPECA-MSAé est achevée ?

Philippe Fraysse : Tout à fait. L'année 2022 a marqué les derniers jalons de cette convergence, avec notamment le déménagement des agences vers de nouveaux locaux, ainsi que le transfert du siège social de la MSAé de Marignane à Paris. 2022 était aussi la première année de fonctionnement du nouveau Conseil d'administration de la MSAé. Élu fin 2021, ce nouveau Conseil a pour rôle de soutenir les différentes modalités du rapprochement IPECA-MSAé et la mise en œuvre des travaux que nous réalisons ensemble. Et pour garantir l'osmose dans le rapprochement, le Bureau de la MSAé participe aux séminaires des Administrateurs d'IPECA PRÉVOYANCE.

Quels sont les grands chantiers de la MSAé au sein de l'Alliance ?

P.F. : Le nouveau rôle de la MSAé est d'endosser les actions de prévention à destination de l'ensemble de ses publics. Cela veut dire aller au contact des gens, imaginer des événements de sensibilisation et accompagner au quotidien. Et bien évidemment, je me dois de citer l'Observatoire de la Santé et de la Qualité de Vie au Travail. Véritable outil analytique et prospectif, cet observatoire, né de l'alliance entre IPECA et MSAé, doit nous fournir une photographie exacte de la SQVT au sein de la filière aéronautique. C'est un formidable moyen d'anticiper et de mieux répondre aux attentes de nos clients.

Cela veut-il dire que vous allez développer de nouveaux services ?

P.F. : C'est le but, en effet. On ne peut pas dresser un bilan et prendre connaissance des besoins de nos adhérents sans leur offrir de solutions pour y répondre. C'est là tout le bénéfice de notre alliance : pouvoir faire converger les expertises pour mieux servir nos clients. Les résultats de l'Observatoire vont nous permettre de confirmer notre réflexion en cours sur les services attendus par la filière en matière de prévention et d'action sociale. 2023 sera l'année de naissance et du déploiement de ces services.

Philippe Fraysse

Président de la MSAé

AIRBUS BELUGA

« Notre développement s'est distingué par la confiance de nouveaux clients, entreprises comme particuliers, démontrant notre capacité à répondre au plus près de leurs attentes. »

Élie El Hawa
Directeur général délégué
d'IPECA PRÉVOYANCE

Expérience clients

« Nous allons également travailler à simplifier toujours plus l'expérience de nos clients, en allant plus loin dans la complémentarité de nos points de contact et dans notre digitalisation. »

Philippe Ricard
Directeur général
d'IPECA PRÉVOYANCE

Conférences en ligne : un point de contact plébiscité par nos clients

Maintenir le contact avec ses clients peut se faire de bien des manières. Cela fait partie des enseignements des années 2020 et 2021 et de leurs confinements successifs. Par la mise en place de séminaires en ligne, l'Institution a su entretenir un lien étroit avec ses clients. Les équipes d'IPECA PRÉVOYANCE ont donc tout naturellement continué à organiser de multiples rendez-vous d'information en ligne. Tous ces webinaires sont bien sûr disponibles en replay sur le site internet IPECA, ainsi que sur sa chaîne YouTube.

Toujours plus de services pour mieux accompagner nos participants

Un premier webinaire a eu lieu le 10 mars 2022, portant sur le pack de services socles mis à disposition des participants actifs et de leurs ayant-droits. Ce rendez-vous a aussi permis aux équipes de l'Institution de présenter deux nouveaux services à leurs clients : l'écoute et le soutien psychologique et l'accompagnement des salariés aidants. Tous ces services sont entièrement pris en charge par l'Institution.

Un nouveau socle de garanties

Une conférence exceptionnelle sur la Convention Collective Nationale (CCN) de la Métallurgie a été organisée le 31 mars 2022. Ce webinaire événement, présentant le socle des garanties Santé et Prévoyance de cette nouvelle Convention, a eu lieu dans la foulée de la signature de la CCN le 7 février 2022.

Accompagner nos participants à toutes les étapes de leur vie

Enfin, plusieurs réunions d'informations à destination des futurs retraités ont eu lieu les 10 février, 19 mai, 6 septembre et 17 novembre 2022, pour aider chacun à « Bien choisir sa complémentaire Santé et Prévoyance ». Avec cette démarche d'information et d'accompagnement, IPECA réaffirme sa volonté de maintenir la relation avec les participants, à chaque étape clé de leur vie.

« Les salariés qui partent à la retraite sont désormais près de 70 % à continuer de nous faire confiance au moment où ils quittent leur entreprise. C'est un taux de rétention remarquable au regard de la concurrence. »

Marc Legrand
Vice-Président
d'IPECA PRÉVOYANCE

Test de vue en téléconsultation : gros plan sur une vraie innovation

Depuis le 1er janvier 2021, le « Test de vue en téléconsultation » proposé en partenariat avec C'Evidentia est disponible pour tous les participants salariés, ayants droit et retraités. Ce service entièrement gratuit témoigne une fois encore de la capacité à innover d'IPECA.

Le yoga, c'est bon aussi pour les yeux

Conférence, débat, atelier, les webinaires peuvent prendre des formes diverses, en fonction du sujet abordé. L'atelier « yoga des yeux » éclaire quant à lui sur les causes de la fatigue visuelle due à nos modes de vies et les moyens d'y remédier très facilement grâce à des exercices adaptés. Et de toute évidence, il a rencontré son public !

Au plus près de notre famille aéro

Parce que pour l'Institution, la proximité avec ses clients se vit tout au long de l'année, IPECA PRÉVOYANCE a participé en 2022 à de multiples salons de la filière. Une présence qui en dit long sur l'appartenance de l'Institution à la grande famille de l'aéro, qui sera présente en 2023 au Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace (SIAE) de Paris-Le Bourget.

Un maillage territorial de proximité

Pour compléter son dispositif de points de contact (courrier, téléphone, site internet ipeca.fr, application MyIPECA), l'Institution dispose d'un réseau d'agences en région pour lui permettre de recevoir ses participants et de leur présenter ses solutions santé dédiées à la communauté aéronautique et aérospatiale civile et militaire.

Rendez-vous sur YouTube

Webinaires, tutoriels et informations sont également présents sur la chaîne YouTube d'IPECA. Pour être informés des nouveautés, il suffit de s'y abonner en saisissant IPECA PRÉVOYANCE dans la barre de recherche.

SIEGE PARIS
5 rue Paul Barruel
75015 Paris

AGENCE MARIGNANE
571 avenue Rhin-Danube
13127 Vitrolles

Modernisation continue du du modèle opérationnel

« Avec la problématique de la CCN, une fois encore, nous avons répondu au mieux et le plus rapidement possible aux besoins de nos assurés. La réactivité et l'adaptation à notre marché affinitaire fait partie de notre ADN. »

Laure Lapeyre
Directrice des systèmes d'information et des projets

La nouvelle Convention Collective Nationale (CCN) et ses impacts

Aucun doute, cela a été le gros enjeu de l'année 2022, celui qui a mobilisé tous les services et tous les savoir-faire. La convention collective de la Métallurgie a été renégociée. Elle a eu un impact sur les principaux contrats en gestion directe. Concrètement, au niveau opérationnel, cela s'est traduit par le paramétrage de nouvelles garanties ainsi qu'un nouveau processus de choix de couverture.

Il a fallu trouver des solutions pour que cela se fasse le plus simplement et le plus rapidement possible. « Nous avons personnalisé les nouveaux modes de choix pour la CCN et en moins de 6 mois, nous étions en production » nous précise Laure Lapeyre. La CCN a concerné Airbus, mais également, Dassault Aviation et MBDA.

Cette année, la dématérialisation s'est accélérée

Pour être en phase avec les nouveaux usages, IPECA a remplacé la majorité des envois postaux des documents de gestion par des envois électroniques.

Carte de tiers payant, décomptes de remboursement, simulations de remboursement sur devis et autres attestations sont dorénavant transmis par eMail ou téléchargeables depuis l'Espace Privé ou MyIPECA.

Pour rappel, en 2021, 17 % seulement de nos assurés adhéraient à cette démarche.

En 2022, la donne a changé, le mouvement s'est intensifié. Nous avons effectué la bascule en « mode dématérialisé » de la majorité des contrats collectifs santé, et à ce jour, ce mode est privilégié par 80 % de nos clients !

Alors, on continue pour 2023 !

« La CCN a concerné toute la métallurgie. Chez IPECA, on s'est mis immédiatement en ordre de marche pour soutenir et accompagner les renégociations de nos clients avec leurs partenaires sociaux et faire en sorte qu'opérationnellement, cela se passe dans les meilleures conditions possibles. Et tout cela en restant conforme aux exigences continues du métier, en terme de besoins digitaux, de cybersécurité et de mises à jour. »

Laure Lapeyre
Directrice des systèmes d'information et des projets

Un objectif, le zéro papier

En complément de la dématérialisation et dans une dynamique RSE, IPECA a également rationnalisé l'envoi des courriers papier restants, en l'externalisant auprès d'un prestataire et en modifiant le processus d'impression. En attendant d'atteindre l'objectif du zéro papier, cette étape nous a permis de supprimer les pré-imprimés.

Et la convergence opérationnelle IPECA-MSAé ?

Opérationnellement, fin 2022, nous pouvons raisonnablement dire que l'intégration des moyens pour les collaboratrices en agences est finalisée.

Elles disposent des mêmes postes de travail et des mêmes imprimantes que l'ensemble des collaborateurs du siège parisien. Le support informatique pour les collaborateurs a également étendu ses horaires et ouvre désormais dès 8 h.

Performance opérationnelle, on optimise, on modernise, on simplifie !

En 2022, de nombreux projets d'optimisation de la performance opérationnelle en interne ont été menés à bien. Leurs objectifs ? Donner aux métiers les moyens de gagner du temps et de se concentrer sur ce qui a le plus de valeur ajoutée pour nos assurés.

La cybersécurité, une priorité pour notre métier

Chez IPECA, nous avons pleinement conscience de l'enjeu de sécurité existant autour des données à caractère personnel que nous gérons au quotidien. Dans une optique de cybersécurité optimale nous nous équipons en solutions de protection et de résilience, et veillons quotidiennement au maintien des bonnes conditions de cybersécurité.

Nous y avons travaillé en 2022

Après quelques mois d'expérimentation, une nouvelle étape dans la dématérialisation : la carte de tiers payant sur mobile est en test pilote et sera déployée à tous nos assurés au second trimestre 2023.

Nous vous en dirons plus en 2023 !

Laure Lapeyre
Directrice des systèmes d'information et des projets

Organisation et Richesse humaine

« Les deux ans qui viennent de s'écouler sont la démonstration que l'on peut travailler autrement et efficacement. Mais ils nous ont montré combien les moments de partage, de convivialité et de création collective nous manquaient. Il faut donc inventer une nouvelle organisation du travail qui tiennent compte de ces nouveaux besoins. »

Philippe Ricard
Directeur général
d'IPECA PRÉVOYANCE

Télétravail et rythme de travail, on fait le point

Des ateliers sur le télétravail ont eu lieu au cours de l'année 2022, ils ont fait ressortir 3 axes essentiels de travail :

- Mettre en place un télétravail et des outils de gestion des temps permettant de la flexibilité et de la souplesse dans notre organisation ;
- Adapter nos pratiques en termes de communication et de management ;
- Encourager une logique de spécialisation des temps : organiser des journées en présentiel dédiées à la collaboration, aux activités opérationnelles devant être réalisées au bureau et aux moments de convivialité ; et des temps en télétravail dédiés au travail individuel requérant une forte concentration.

Pour y répondre, de nouveaux accords portant sur le temps de travail et le télétravail sont en cours de négociation. Avec une mise en place prévue au cours du deuxième trimestre de l'année 2023.

Reconnaissance générale

Une augmentation générale, venue compléter les mesures d'augmentations individuelles, a concerné l'ensemble des collaborateurs présents en CDI chez IPECA-MSAé au 30 septembre de l'année 2022. Cette augmentation a été annoncée en décembre 2022 avec un effet rétroactif au mois de juillet. Elle

marque la véritable reconnaissance de l'Institution vis à vis de ses collaborateurs, pour leur implication sans faille et la poursuite naturelle de l'accompagnement de leur rémunération.

Améliorer la qualité de vie au travail

Donner ou redonner du sens, valoriser les compétences, créer et maintenir le lien malgré le travail à distance, tous ces objectifs sont autant de priorités pour l'Institution qui se sont traduits par de nombreuses actions en 2022. Le but ? Préserver cette richesse humaine qui est le socle de l'entité IPECA-MSAé.

En 2022, le parrainage se poursuit

Mis en place pour faciliter l'intégration des collaboratrices en agences, le parrainage en distanciel s'est installé durablement. Il fonctionne avec Teams notamment et donne lieu à des échanges réguliers et quotidiens. Des petits déjeuners virtuels sont aussi organisés régulièrement et fort de son succès, ce nouveau rendez-vous deviendra trimestriel et également thématique en 2023, avec à chaque fois, l'intervention d'une personne ou d'une équipe. À suivre donc !

Les journées Eco-responsables, une initiative chaudement accueillie

Dans le cadre de notre démarche RSE, le chauffage est coupé dans les locaux pendant la période hivernale un vendredi par mois, les collaborateurs qui le souhaitent, sont invités à rester travailler chez eux. Une journée de télétravail supplémentaire qui contribue à préserver l'environnement et également la qualité de vie.

L'intranet, un vecteur de communication essentiel

Challenge photo, vidéo Kombini pour présenter les nouveaux arrivants, diffusion du film sur les 75 ans d'IPECA, conférences via Teams, toutes les nouvelles idées sont les bienvenues. Il s'agit d'occuper les écrans, de surprendre, de mobiliser et de donner à l'intranet une dimension informative et fédératrice durable.

Journée du personnel, ça fait du bien de se retrouver !

Le 29 juin dernier, les équipes se sont réunies sur une péniche à Paris. Pour permettre aux collaborateurs qui n'étaient pas présents, un système de visio a été mis en place pour qu'ils puissent participer à la réunion du personnel. Présentation des sujets d'actualité par Philippe Ricard, animations, ateliers divers et variés se sont succédés au fil de l'eau et de la journée. Moment de convivialité intense, cette journée a permis aux collaborateurs de se retrouver, et pour ceux qui ne s'étaient vus que par écrans interposés, de se rencontrer. Elle s'est prolongée par une soirée, la première organisée depuis 2 ans, qui a été largement appréciée.

« Nous sommes toujours dans une configuration de communication hybride, avec les agences en région, les collaborateurs parisiens mais aussi ceux qui sont en télétravail. Pour redonner une dynamique aux relations humaines et maintenir le lien, il faut sans cesse chercher et expérimenter de nouveaux modes de communication. »

Isabelle Khazem
Responsable de la communication interne

Et demain ?

Mise en œuvre d'un SIRH

Ce système d'information dédié aux collaborateurs devrait être mis en place cette année. Cette vision complète permettra un meilleur accompagnement de nos collaborateurs, notamment au niveau du développement de leurs compétences ; il facilitera également les échanges administratifs et le bon suivi de la gestion des temps.

Avec le soutien et l'accompagnement précieux de l'équipe informatique et l'aide d'un cabinet de conseil, un certain nombre d'outils sont actuellement à l'étude.

Mise en place d'une Mission Handicap

La réflexion en cours porte sur la création d'actions de sensibilisation dès 2023. Il s'agit de faire en sorte de libérer la parole sur le handicap, pour favoriser sa reconnaissance et l'accompagner du mieux possible avec des solutions adaptées.

Baromètre social au printemps

Pour rester à l'écoute de nos collaborateurs, il permettra de mesurer le bien-être au travail mais aussi d'identifier les zones de risques et les axes de progression de notre organisation pour les prévenir et les corriger, le cas échéant.

Jennifer Pierrot
Directrice des ressources humaines

« C'est un succès que l'on doit avant tout à nos équipes, qui ont fait un travail formidable auprès de nos clients et prospects. »

Philippe Pezet
Président
d'IPECA PRÉVOYANCE

3

46
IPECA
en un coup d'œil

48
NOS ATOUTS
pour vous protéger

52
NOTRE GOUVERNANCE

À pro

opos

IPECA en un coup d'œil

Un esprit paritaire

IPECA fait avancer, depuis plus de 75 ans, la santé et la prévoyance de la communauté de l'aéronautique et l'aérospatiale, civile et militaire. Une histoire privilégiée avec les entreprises, les salariés et les retraités du secteur, qui lui a permis de développer une connaissance fine de l'ensemble de leurs attentes, à tous les moments de leur vie. Son organisation est paritaire, représentant de manière égalitaire les personnes et les entreprises, en toute transparence. Ainsi, l'Institution propose une offre diversifiée, allant de la complémentaire santé à la prévoyance individuelle et collective.

Grâce à son affinité avec le secteur, IPECA possède une expertise unique, dont la plus belle preuve réside dans la qualité de ses services, une qualité que l'Institution évalue de manière contiue, pour en garantir la constance. Soucieuse de son indépendance, IPECA possède une taille raisonnable pour rester agile. Cette agilité lui permet de concevoir des solutions sur mesure pour ses clients, au plus près de leurs problématiques. Et de mener une stratégie de partenariats pour investir le champ de l'innovation et activer de nouveaux services, toujours plus pratiques, efficaces et proches de ses clients. Parce que ce sont les entreprises, salariés, comme retraités que l'Institution place au cœur de ses préoccupations, en restant à leur écoute, en allant à leur rencontre, en anticipant leurs besoins, pour faire avancer, chaque jour un peu plus, la santé et la prévoyance de la communauté de l'aéronautique et de l'aérospatiale civile et militaire.

Une grande majorité de prestations de santé

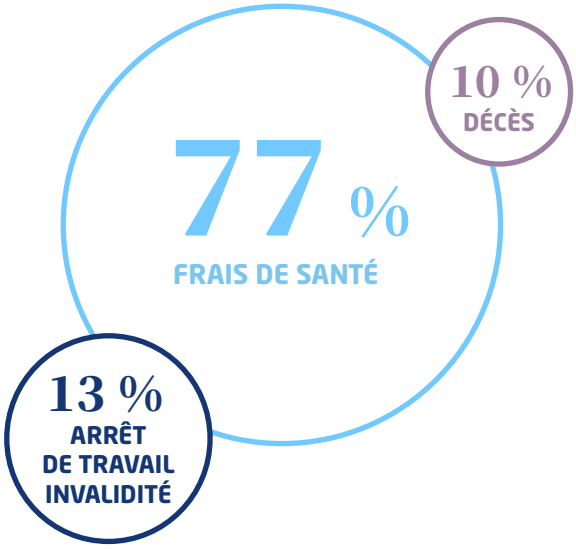

439
ENTREPRISES ADHÉRENTES

87 %
TAUX DE REDISTRIBUTION D'IPECA
UN DES MEILLEURS DU MARCHÉ

+8 %
COTISATIONS BRUTES 2022

115
SALARIÉS

3,01 M€
MOYENNE DES RÉSULTATS NETS SUR 5 ANS

60 %
SALARIÉS DES ENTREPRISES INSCRITES AU GIFAS[1] PROTÉGÉS PAR IPECA

[1] Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales

279 %
RATIO DE COUVERTURE

IPECA couvre 2,79 fois son capital de solvabilité requis et 7,7 fois son capital minimum requis.

208 M€
PRESTATIONS DONT LES TROIS QUARTS EN FRAIS DE SANTÉ

243,5 M€
COTISATIONS HT

Nos atouts pour vous protéger

Agile & réactive

Institution à taille humaine, IPECA compte une centaine de collaborateurs, choisis pour leurs expertises dans l'assurance de personnes. Cette organisation souple et efficace lui donne les moyens de rester réactive sur un marché en perpétuelle évolution, pour répondre dans les meilleurs délais aux problématiques de ses clients.

Solide

Dans un contexte économique incertain, IPECA sait faire preuve d'une gestion financière rigoureuse alliant maîtrise des risques et des coûts. À travers son ratio de solvabilité, elle démontre une solidité financière qui protège ses clients et garantit son avenir.

Proche & affinitaire

Voilà plus de 75 ans qu'IPECA existe et accompagne le secteur aéronautique et aérospatial, civil et militaire.

Pour ce faire, elle reste en permanence à l'écoute des besoins bien spécifiques de ses adhérents et participants, afin de leur proposer des contrats standards comme des régimes sur mesure, dotés de garanties et de services complémentaires personnalisés, à tous les âges de leur vie.

IPECA étant une institution de prévoyance, les représentants des entreprises adhérentes et de leurs salariés participent et s'impliquent dans les orientations qui sont prises, en siégeant à son Conseil d'administration.

À ce titre, IPECA fait partie intégrante de la « grande famille » de l'aéronautique et de l'aérospatiale, puisqu'elle est par nature orientée client.

Innovante

À l'image du secteur aéronautique, IPECA s'implique dans une démarche de progrès permanente. Elle est ainsi en recherche constante de solutions modernes et innovantes, expérimentant les nouvelles technologies, défrichant de nouveaux modes d'interaction avec ses clients, pour offrir à tous, entreprises comme participants, le meilleur service possible.

F-HSER

« Nous avons réalisé une très bonne année 2022, avec de bons résultats financiers. Nos fonds propres sont solides et notre ratio de solvabilité satisfaisant. »

Marc Legrand
Vice-Président
d'IPECA PRÉVOYANCE

Notre gouvernance

Une gouvernance sous le signe de la parité

La structure d'IPECA PRÉVOYANCE a la particularité d'être paritaire.

Elle est en effet composée à parts égales de représentants des entreprises adhérentes et de représentants de leurs salariés, qui prennent ensemble les décisions concernant l'Institution.

Les entreprises adhérentes constituent le collège Adhérents, tandis que les salariés composent le collège Participants.

Bien représenté, on se sent mieux écouté

Cette égalité de représentation au sein du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale permet d'établir un vrai dialogue et de mieux défendre les intérêts de chacun.

Pourquoi ? Parce ce que les décisions concernant l'Institution sont prises de manière collégiale par les représentants des entreprises adhérentes et les représentants des salariés. De ce mode de fonctionnement paritaire résulte une vraie transparence décisionnelle entre IPECA, ses adhérents et ses représentants. Et une réelle confiance.

Une organisation de gouvernance et de contrôle

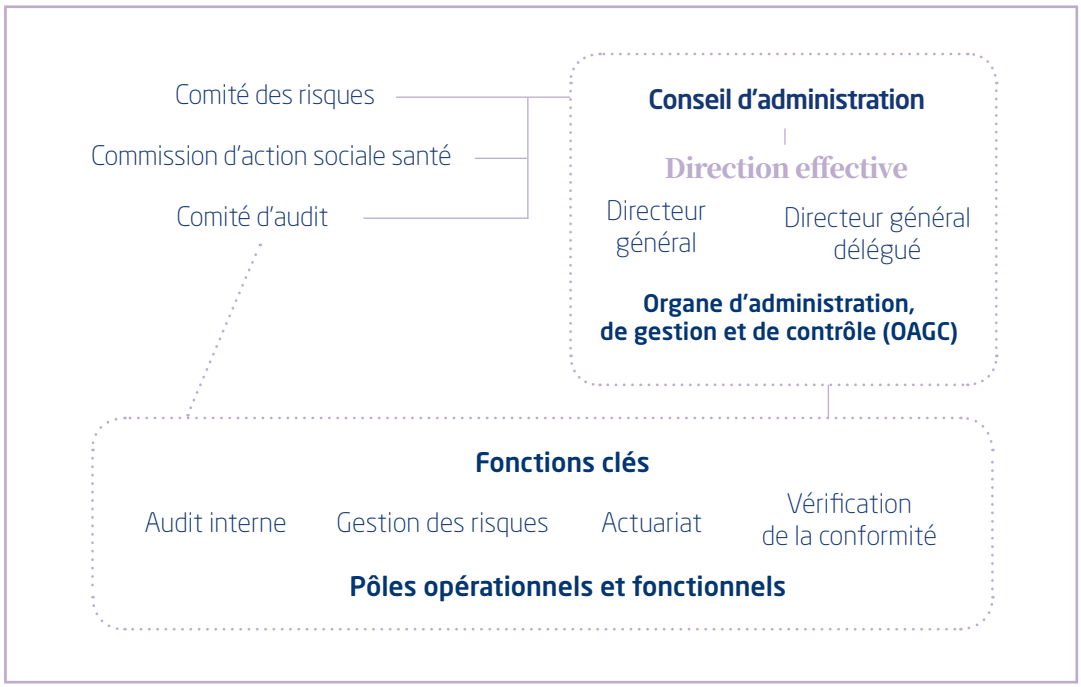

Un Conseil d'administration paritaire

Le Conseil d'administration d'IPECA PRÉVOYANCE est composé de 30 membres titulaires qui se répartissent de la manière suivante :

- 15 représentants des entreprises adhérentes, désignés par leur organisation patronale le MEDEF, constituent le collège Adhérents ;

- 15 représentants des participants forment le collège Participants. Ils sont quant à eux désignés par les représentations syndicales CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT et FO.

Pendant l'exécution de son mandat, chaque Administrateur s'engage à respecter la plus totale discrétion sur les informations et documents de toute nature dont il aura connaissance.

Lors des réunions du Conseil d'administration, le Président et le Vice-Président sont assistés par le Directeur général et le Directeur général délégué ainsi que par toute personne responsable au sein de l'Institution et susceptible d'apporter par son expertise une précision ou un éclairage particulier sur un thème ou un point mis à l'ordre du jour.

Composition du Conseil d'administration

Les Administrateurs ont été désignés lors du Conseil d'administration du 27 mai 2021 pour une durée de 4 ans.

Collège Adhérents **Président : Philippe PEZET** **MEDEF - UES AIRBUS COMMERCIAL**		Collège Participants **Vice-Président : Marc LEGRAND** **CFE-CGC - AIRBUS DEFENCE & SPACE**		
Philip BENOIT	AIRBUS DEFENCE & SPACE	Ludovic ANDREVON*	CFE-CGC	AIRBUS HELICOPTERS
Mikaël BUTTERBACH	UES AIRBUS COMMERCIAL	Bruno BARDON	FO	UES AIRBUS COMMERCIAL
Jean-Baptiste ERTLÉ	MBDA FRANCE	Christophe BERTHIAU	CFE-CGC	UES AIRBUS COMMERCIAL
Donald FRATY	REPRÉSENTANT GIFAS	Didier BLAISE	CGT	ONERA
Charlotte HAURIE*	ONERA	François CODINE	CGT	UES AIRBUS COMMERCIAL
Karine LE FLOCH	UES AIRBUS COMMERCIAL	Philippe FRAYSSE*	FO	UES AIRBUS COMMERCIAL
Anne LEGALLAIS	SODERN	Philippe GERY	CFE-CGC	ARIANEGROUP
Philippe MANGION*	UES AIRBUS COMMERCIAL	Jean-Marc LAVOIX	CFDT	ARIANEGROUP
My NGUYEN*	DASSAULT AVIATION	Marie-Claire LE PAPE	CFE-CGC	ONERA
Nathalie OMARINI	AIRBUS HELICOPTERS	Marc LEGRAND*	CFE-CGC	AIRBUS DEFENCE & SPACE
Philippe PEZET*	UES AIRBUS COMMERCIAL	Bernard MATHIEU*	CFE-CGC	DASSAULT AVIATION
Emmanuel POISSON	UES AIRBUS COMMERCIAL	Patrice PETETIN	FO	AIRBUS HELICOPTERS
Philippe ROZAT	ARIANEGROUP	Benoît QUATREVAUX	CFDT	AIRBUS ATLANTIC
Audrey SCHMITT	DASSAULT SYSTEMES	Frédéric ROMAIN	CFTC	ATR
Patricia SEVAULT	DASSAULT AVIATION	Franck TARTAS	CFE-CGC	MBDA FRANCE

** Membres du Bureau*

Éric DARNAULT, Florianne VIALA, Sadika MOUSSAOUI ont démissionné de leur mandat au cours de l'année 2022.
Ils ont été respectivement remplacés par Philippe MANGION, Audrey SCHMITT et Karine LE FLOCH.

Le Conseil d'administration s'appuie sur deux Comités spécialisés

Le Comité d'audit

Placé sous la responsabilité du Conseil d'administration, le Comité d'audit assure le suivi :

- Du processus d'élaboration de l'information financière, de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques. À ce titre, il peut entendre le Responsable du contrôle interne de l'Institution ;
- Du contrôle légal des comptes annuels et le cas échéant, des comptes consolidés par les Commissaires aux comptes de l'Institution ;
- De la politique, des procédures et des systèmes de gestion des risques ;
- De l'indépendance des Commissaires aux comptes de l'Institution.

Il est composé de cinq membres désignés par le Conseil d'administration pour une durée égale à celle du Bureau en exercice : quatre Administrateurs (deux par collège). Le cinquième membre, indépendant de l'Institution, est désigné par le Conseil d'administration en raison de ses compétences en matière comptable et financière ou d'audit interne.

Comme prévu par le Règlement intérieur du Conseil d'administration, son Président est désigné par et parmi les Administrateurs siégeant au Comité pour une durée de 2 ans. Dans le respect du caractère paritaire de l'Institution, la présidence du Comité d'audit est confiée à un représentant de chacun des collèges en alternance. Le Président du Comité assume la fonction clé d'Audit interne.

Le Comité d'audit s'est réuni les 16 mars, 8 juin, 8 septembre et le 16 novembre 2022 pour exercer le mandat qui lui a été confié par le Conseil d'administration, conformément aux Statuts de l'Institution.

Ses travaux ont porté sur les points suivants :

- Présentation des comptes 2021 ;
- Validation du rapport sur les procédures d'élaboration et de validation de l'information financière et comptable ;
- Vérification de l'indépendance du Commissaire aux comptes et présentation du rapport complémentaire des Commissaires aux comptes (CAC) au Comité d'Audit ;
- Présentation des conclusions de l'intérim CAC ;
- Point sur le suivi des recommandations de l'audit et du CAC ;
- Restitution de l'audit RGPD ;
- Déroulé de l'audit LCB-FT ;
- Présentation du programme d'audit des comptes par les Commissaires aux comptes ;
- Point d'avancement - audit LCB-FT ;
- Préparation de l'audit 2023 ;

- Restitution de l'audit LCB-FT ;
- Validation annuelle de la politique d'audit interne ;
- Proposition d'audit pour l 'année 2023 ;
- Planning prévisionnel des réunions de l'année 2023 ;
- Points divers.

Le Comité d'audit a disposé, sur les points qu'il a retenus, de présentations synthétiques de l'Institution et a auditionné les responsables et les collaborateurs en charge de ces différents domaines, les dirigeants effectifs et le Commissaire aux comptes.

Composition du Comité d'audit

Collège Adhérents	Collège Participants
Philip BENOIT	**Christophe BERTHIAU, Président**
Patricia SEVAULT	Patrice PETETIN
Vincent ROUHIER, membre indépendant (nomination au Conseil d'administration du 18 décembre 2017)	

Dans son rapport transmis au Conseil d'administration, le Comité d'audit a indiqué qu'il n'a pas détecté, au cours de ses travaux, de signaux d'alerte et qu'il a acquis l'assurance que l'Institution avait mis en œuvre les moyens nécessaires pour donner des informations financières fiables.

Le Comité des risques

Le Comité des risques exerce ses missions sous la responsabilité exclusive du Conseil d'administration, ayant seul le pouvoir de décision. Du fait de cette délégation, le Comité des risques doit transmettre au Conseil d'administration un compte-rendu détaillé de ses activités après chaque réunion et soumettre à l'approbation des Administrateurs ses propositions en matière de gestion des risques.

Le Comité des risques s'assure de la définition et de la mise en œuvre des politiques de gestion des risques de l'Institution. Il est chargé de :

- Définir l'appétence aux risques de l'Institution ;
- S'assurer, pour le compte du Conseil d'administration, de la mise en œuvre du processus EIRS (ORSA) et de proposer le rapport EIRS (ORSA) au Conseil d'administration pour validation ;
- Veiller au respect des exigences de capital.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de placement, les propositions d'allocations stratégiques d'actifs ainsi que les propositions de placements sont soumises au Comité des risques pour validation.

Le Comité des risques s'est réuni 4 fois en 2022 : les 16 mars, 8 juin, 8 septembre et le 16 novembre.

Composition du Comité des risques

Collège Adhérents	Collège Participants
Philip BENOIT	Didier BLAISE
Jean-Baptiste ERTLÉ	Philippe FRAYSSE
Karine LE FLOCH	**Bernard MATHIEU, Président**
Anne LEGALLAIS	Benoit QUATREVAUX
Audrey SCHMITT	Frédéric ROMAIN

Une Commission d'action sociale santé qui agit vraiment

La Commission d'action sociale santé attribue des aides dans le domaine de la santé aux participants de l'Institution. Elle est composée de membres du Bureau du Conseil d'administration. La durée du mandat est identique à celle des membres du Bureau.

Le Conseil d'administration valide les orientations et le budget en matière d'action sociale santé proposés par la Commission d'action sociale santé, laquelle rend compte chaque année de l'exercice de son mandat.

En 2022, la Commission d'action sociale santé s'est réunie à 4 reprises. Sur les 69 demandes reçues, 61 demandes d'aides ont été retenues pour un montant total de 72 040 euros. Les financements accordés concernaient principalement des demandes d'équipements variés et d'aide en implantologie, orthodontie ainsi que l'accompagnement du handicap et de la maladie.

Composition* de la Commission d'action sociale santé

Collège Adhérents	Collège Participants
Charlotte HAURIE	Ludovic ANDREVON
Philippe MANGION	Philippe FRAYSSE
My NGUYEN	Marc LEGRAND
Philippe PEZET	Bernard MATHIEU

* identique à la composition du Bureau du Conseil d'administration d'IPECA PRÉVOYANCE

Deux Assemblées générales ont eu lieu en 2022

Les deux Assemblées générales se sont déroulées consécutivement le 2 juin 2022.

À l'issue de la présentation du rapport de gestion du Conseil d'administration et des comptes annuels, les Délégués ont approuvé les comptes, ainsi que l'affectation du résultat, avant de donner quitus aux Administrateurs pour leur rigoureuse gestion financière sur l'exercice écoulé lors de l'Assemblée générale ordinaire.

Puis, les Statuts ont été revus lors de l'Assemblée générale extraordinaire afin notamment de permettre la tenue des Instances en visioconférence eu égard à la période écoulée de pandémie. Un toilettage de certains articles a aussi été effectué pour une mise en cohérence globale du document.

Les Délégués ont ensuite découvert en avant-première le film de l'anniversaire de l'Institution retraçant l'histoire de la protection sociale et de la filière aéronautique, aérospatiale et défense, à laquelle s'adosse naturellement celle d'IPECA.

2022
IPECA
PRÉVOY

2022
IPECA
PRÉVOYANCE

ANCE

2022

IPECA

PRÉVO

ipeca.fr

IPECA PRÉVOYANCE / 5 rue Paul Barruel **/** 75740 Paris cedex 15

Institution de Prévoyance régie par le titre III du livre IX du code de la Sécurité sociale, relevant de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris cedex.

Réf. : INF 20 G-A1 mai 2023 / Imprimé sur du papier recyclé
Ne pas jeter sur la voie publique